



Association aful pour des terrains non constructible

Par **corrie15**, le **02/06/2009** à **09:07**

Bonjour,

nous sommes plusieurs propriétaire dont les terrains ne sont pas constructible, deux agents immobilier et un architecte nous propose de créer une association aful le problème c'est que je n'ai aucune confiance car pendant toute la réunion ils ont parlé de remembrement, or j'ai une parcelle qui est déjà bien arboré un bien de famille auquel je tiens et que nous avons fait un joli petit coin pour y passer d'agréables moments, les autres propriétaire n'ont rien dessus.

Je crains un échange de parcelle, par le remembrement en plus s'ajoute à ce problème je suis à l'indivision avec plusieurs 3 propriétaire que je ne veux pas bloquer si je n'intègre pas cette association. L'un d'entre eux refuse depuis de sortir de l'ndivision mais par contre adhère à 100% à CE PROJET D'aful
pourrai je demander un papier signé certifiant que ma parcelle rreste au bon endroit ou est ce trop dangereux, j'ai une piscine et un forage dont je ne veux me séparer et ce bien a une valeur sentimentale les autres propriétaire veule vendre.

Ils nous mettent la pression et nous ne savons que faire ?

MERCI DE ME REPONDRE J AI BESOIN DE CONSEIL